**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 121 (1995)

**Heft:** 17

Vereinsnachrichten

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

## Le «Company Profile» du GTE/SIA: un «must» pour vos travaux à l'étranger

Le «Company Profile» est un fichier des conseillers suisses actifs à l'étranger dans le domaine de la conception (au sens large du terme), que ce soit en architecture, sciences de l'ingénieur et problèmes relevant de l'environnement, en bref dans le domaine que les Anglo-saxons appellent «Engineering».

Cette banque de données a été établie par le GTE/SIA (Groupe des travaux à l'étranger) en 1994, afin de renseigner les milieux économiques et les pouvoirs publics sur les compétences suisses (entreprises et experts) en la matière. Lors d'un appel d'offres, il devient ainsi possible de présélectionner un nombre restreint de professionnels, comme le préconisent les directives de la Fédération européenne des associations de consultants (EFCA) et de la Fédération mondiale des ingénieurs conseils (FIDIC).

L'inscription au «Company Profile» est ouverte à toutes les sociétés et experts suisses, membres d'une des associations professionnelles suivantes: ASIC, USSI, UTS, SIA. La finance d'inscription se monte à 100 francs, plus 50 francs par an ensuite pour la mise à jour des données. La banque de données du GTE est gérée par le secrétariat général de la SIA. A l'intention des services officiels, elle a également été installée auprès de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) à Berne.

Des formulaires d'inscription et des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au secrétariat général de la SIA, M<sup>me</sup> Rita Schlegel, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 71, fax 01/201 63 35.

#### La SIA: un cartel?

# Autre réaction d'architectes SIA

IAS N° 11 du 10 mai 1995, page 215

Que nos consœurs et confrères excusent une question de Candide. Peut-être vivons-nous sur une autre planète, mais nous avions l'impression que toutes les professions libérales, comme la nôtre, ont des tarifs codifiés. Les médecins quantifient leurs prestations en nombre de points et appliquent un prix fixe au point. Les notaires ont un système équivalent, les avocats également. On ne choisit pas un médecin, notaire ou avocat parce qu'il est meilleur marché qu'un autre, mais pour ses compétences.

Pourquoi, tout d'un coup, les ingénieurs et les architectes sontils assimilés à un cartel, notion qui suppose prestation commerciale, d'autant plus que le tarif SIA, mis en cause, est souple, proposant différents modes de calculation (tarifs coût, temps, volume, etc.), avec différents paramètres permettant une grande flexibilité au niveau des honoraires?

Imaginons que ce qui suit se passe dans un pays fictif.

Un vent d'ultra-libéralisme souffle dans le domaine de la production de l'espace; ultra-libéralisme qui a fait des ravages ailleurs (allez voir la qualité de l'architecture récente en Angleterre, ou pourquoi la France faitelle marche arrière et rend aux architectes leur rôle?).

En analysant froidement la situation, un observateur objectif serait tenté de conclure que les ardents défenseurs de cet ultralibéralisme, poussés par leur intérêt personnel, car ils ont tout à gagner, sont bien représentés politiquement dans les hautes sphères du pouvoir de notre pays imaginaire. Alors ils se mettent à vouloir éliminer ces empêcheurs de «gagner-en-rond» que sont les architectes et les ingénieurs indépendants, en criant au loup - pardon au cartel! Et que font les valeureux représentants de ces vilains architectes et ingénieurs indépendants, membres d'une association (fictive elle aussi dans notre conte) censée, entre autre, défendre leurs professions? Ils baissent la tête, disent «oui, amen» et se mettent à convaincre leurs consœurs et confrères, qu'il ne faut pas contrer le cours des choses (il faut dire que les ingénieurs et architectes sont beaucoup moins bien représentés politiquement).

Ont-ils vu, ces valeureux représentants («v.r.»), le produit bâti des petits soldats de ultra-libéralisme? Se sont-ils déjà promenés, pour dire un lieu au hasard, à l'avenue de Montchoisi à Lausanne ou à l'avenue de la Harpe? Ont-ils vu les maisons «Barbie» sur la Côte?

Enfin, comme les contes ne sauraient mal se terminer mal, il faut que ces «v.r.» se reprennent, relèvent la tête, lisent l'excellente lettre de notre confrère Richard Quincerot de Genève (IAS N° 14 du 21.6.95) et peutêtre alors, ce conte aura-t-il une chance de ne pas devenir un cauchemar pour les générations futures.

D. Démétriadès et D. Papadaniel, architectes, Lausanne

## Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

#### 90 ans

3 août: Jacques Louis Zingg, ing. él., Sierre (SIA Valais) 22 août: Eugène Dällenbach, ing. méc., Fribourg (section Fribourg)

#### 85 ans:

16 août: Albert Mathier, ing. génie rural dipl. EPF, Sierre (SIA Valais)

## Qualification des entreprises de construction métallique selon la norme SIA 161 «Constructions métalliques»

Andrey O. SA

«La fabrication et le montage nécessitent des installation appropriées et des spécialistes formés en conséquence. Cela est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour la structure porteuse», dit le chiffre 2.2.1 de la norme SIA 161/1. Cela signifie que les exigences adressées à une entreprise sont formulées en rapport avec le niveau de qualité du produit. La norme SIA 161 spécifie deux types de certificats d'entreprise. Ils s'appuient sur les chiffres 6.2 et 7.5.3. La norme SIA 161/1 fournit des informations détaillées sur la manière d'examiner une entreprise par les institutions compétentes.

Les certificats d'exploitation S1 et S2 sont émis par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA) à Dübendorf, par le laboratoire de métallurgie des soudures (LS) à l'EPFL ou par l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle, après qu'une entreprise en a fait la demande. Les certificats ont une validité limitée à 3 ans et peuvent être renouvelés. La SIA tient à jour un registre officiel des certificats émis.

Selon le registre de la SIA, les entreprises suivantes ont obtenu avec succès le certificat d'exploitation. La publication de ce registre a lieu régulièrement. La date mentionnée marque la fin de la validité du certificat).

Mise à jour: 1er juillet 1995

#### Certificat d'exploitation S1 selon SIA 161/1

Aepli Stahl- und Metallbau	9202	Gossau	14.07.95
AMSAG A.Morel +Fils SA	7250	Klosters	21.02.97
Baltensberger AG	8181	Höri	11.11.96
Borra SA *)	6557	Cama	16.08.96
Buss AG, Basel	4133	Pratteln	03.01.98
Cattaneo Ferriere SA	6512	Giubiasco	29.11.96
Fehr Demag AG	8305	Dietlikon	02.04.98
Fischer Ernst AG	8590	Romanshorn	04.05.96
Franzi Officine SA	6917	Barbengo	03.05.98
Furrer + Frey AG	3000	Bern	10.05.97
Geilinger SÁ	1462	Yvonand	01.11.95
Ghidoni Officine SA	6595	Riazzino	04.05.96
Giovanola Frères SA	1870	Monthey	27.08.95
Griesemer AG	6460	Altdorf	04.03.96
Gysi Gebr. AG	6340	Baar	18.04.97
Jakem AG	4333	Münchwilen	23.12.95
Jörimann Stahl AG	7402	Bonaduz	19.09.96
KELAG AG	9466	Sennwald	21.02.97
Lonza SA	3930	Viège	23.02.98
Mabilia & Cie	1219	Aïre-Genève	26.10.96
Marti-Technologie AG	6048	Horw	18.08.97
Mauchle Metallbau AG	6210	Sursee	17.06.96
Metkon SA	6855	Stabio	24.02.97
Meyer Josef AG	6032	Emmen	08.09.97
Müller	6212	Kaltbach	14.02.96
Pfister AG	8576	Mauren	07.08.97
Preiswerk + Esser AG	4021	Basel	02.06.95
SAWO Sägesser Worb AG	3076	Worb	21.02.97
Schäppi AG Stahlbau	8047	Zürich	13.04.98
Schindler Aufzüge AG	6030	Ebikon	24.02.97
Schneider AG	5036	Oberentfelder	า09.06.97

	Schneider Stahl- und Kesselbau	8645	Jona	17.04.98	
	Senn Heinz AG	4665	Oftringen	19.10.97	
	Sottas Bernard SA	1630	Bulle	29.09.96	
	Stephan SA, Fribourg	1762	Givisiez	15.07.95	
	Terno AG	7240	Küblis	12.04.98	
	Tobler Stahlbau AG	9015	St. Gallen	25.05.98	
	Toscano AG, Stahlbau	7430	Thusis	12.04.98	
	Tuchschmid Engineering AG	8500	Frauenfeld	05.04.98	
	Varitec Systems AG	3172	Niederwangen 28.09.97		
	Vohland + Bär AG	4132	Muttenz	17.02.96	
	Von Roll AG	3012	Bern	28.10.95	
	WBB AG	3970	Salgesch	10.07.97	
	Wetter AG	5608	Stetten	16.03.97	
	Zwahlen & Mayr SA	1860	Aigle	23.05.98	
*) Certificat avec certaines limitations. Prendre contact avec l'en-					
	treprise.				

Certificat d'exploitation S2 selon SIA 161/1 1489 Murist 08.02.98

Bameco AG *) Bischof Metallbau AG Bischoff Willy AG Brütsch Metallbau AG Edilmetallo SA Element AG *) Erne Hans Metallbau AG FAB Metallbau AG	6832 8424 8315 8370 8207 6883 5106 5316 3138 8454 3930 8587 4352 8852 3210 3465 7500 4492 1260 4492 1260 2555 9463 2852 9303 4512 6410 9313 4950 6710 5037 9504 8560 2800 8953 3752 5525	Pedrinate Embrach Lindau Sirnach Schaffhouse Novazzano Veltheim Leuggern Uetendorf Buchberg Visp Oberaach Schwaderloch Altendorf Kerzers Uetendorf Lausen Ittigen Sierre Dürrenroth St. Moritz Tecknau Nyon Brügg Oberriet Courtételle Wittenbach Bellach Goldau Muolen Huttwil Biasca Muhen Friltschen Märstetten Delémont Dietikon Wimmis Fischbach- Görlikon	16.08.96 09.03.98 26.05.96 08.02.98 06.07.97 30.03.98 20.07.97 14.02.97 21.12.95 30.11.96 03.05.97 21.05.98 14.02.96 22.06.97 30.11.96 10.08.97 28.05.98 13.03.97 01.06.97 22.02.96 03.03.96 11.06.98 30.01.97 13.07.96 20.11.97
Metall- und Stahlbau AG Neuweiler AG Oetterli Josef AG Pfister Metallbau AG Pfister Otto AG, Metallbau Pitsch Andrea AG Pletscher & Co Ramelet SA Rytz Industriebau AG	5304 8280 8108 7503 4018 7430 8226 1000 4455	Göslikon Endingen Kreuzlingen Dällikon Samedan Basel Thusis Schleitheim Lausanne Zunzgen	08.02.98 01.11.95 28.09.96 05.04.98 30.01.97 07.10.96 07.11.97 16.11.95 21.12.95 22.06.97
Oetterli Josef AG Pfister Metallbau AG Pfister Otto AG, Metallbau Pitsch Andrea AG Pletscher & Co Ramelet SA	8108 7503 4018 7430 8226 1000	Dällikon Samedan Basel Thusis Schleitheim Lausanne	05.04 30.01 07.10 07.11 16.11 21.12

	Schärer Söhne AG, USM Seiler AG Singeisen Stahlbau AG Soltermann Peter AG Spirig Metallbau AG Stamet AG, Stahlbau Stamo AG Steiner + Partner AG Steiner SA, Construct. métal	3110 3806 4416 3600 9444 4702 9304 8180 2302	Bubendorf Thun Diepoldsau Oensingen Bernhardzell Bülach La Chaux-	25.10.96 22.04.96 20.07.97 15.03.96 28.10.96	Streiff Math. AG Tenform-Industriebau AG Tensol SA Varinorm AG Vettiger Stahlbau AG Walo Bertschinger AG, Weber Paul AG Eisenbau Weibel Metallbau Werner Métal SA Wüst Karl AG	8952 6423 3270 1564	Gwatt Piotta Littau Oberbüren Schlieren Seewen Aarberg Domdidier	22.11.97 25.01.96 26.05.96 01.08.96 29.09.96 23.02.98 23.09.96 31.01.98 17.05.97
--	--	--	---	--	--	------------------------------	---	--

## **†Georges Candilis**

#### Architecte de l'abstraction formelle

Il y a à peine quelques années, en partant de Paris et en passant par Villejuif, où brillaient les ouvrages de Mallet-Stevens, de Le Corbusier, de Chareau et de Lurçat, on pouvait traverser de long en large toute la France pour aller à la découverte d'une architecture authentique, telle que celle de Pingusson, de Simounet, de Candilis.

Aujourd'hui que Georges Candilis n'est plus, nous le regrettons d'autant plus que ses œuvres constituaient un éternel recommencement.

Bien qu'ayant longtemps travaillé dans l'atelier de Le Corbusier, à la rue de Sèvres, où il applique les méthodes et les principes du maître, il n'en est pas précisément l'émule. Candilis a ses propres idées; elles auront d'ailleurs un notable ascendant sur un genre particulier d'architecture catalane et montréalaise.

Candilis partage en effet le rationalisme de Le Corbusier, il s'inspire de son esprit, mais cherche avant tout à exprimer les formes architecturales de l'abstraction non figurative, il suggère des rythmes pétrifiés, par des encadrements de façades, qu'il inscrit en un réseau constructif de fonctions primordiales animant des plans imbriqués. Ce sont, sans aucun doute, les marques caractéristiques d'assemblages nouveaux dont la rigueur formelle est extrême et qui se prêtent aux développements urbanistiques. Ces assemblages résolutifs gravent leurs empreintes et montrent leurs signes distinctifs.

L'abstraction formelle de l'architecture de Candilis est pleinement évoquée dans les œuvres qu'il élève au Maroc, à Casablanca et à Oran, où il réalise, en tenant compte du contexte économique, des groupements de logements collectifs destinés à toute la population, locale ou d'origine européenne.

Mais le point d'honneur de Candilis est d'avoir tenté de rivaliser, sans pour autant y parvenir entièrement à cause de la complexité des questions que leur problématique entraîne, avec la magnificence asymétrique, la richesse, l'élégance et la splendeur de l'infiltration architecturale britannique de Connell et Ward.

Il faut reconnaître que dans leur simplicité première, leur diversité, le sens tonifiant de leur création, leurs lumières et leurs ombres déterminantes, les constructions de Candilis opposent la vérité des ensembles urbains qu'il édifie, à l'indigence plastique, que les effets brutaux et temporaires de la photographie ne parviennent pas à cacher, de ceux, par exemple, de Tadao Ando. Avec ses transparences et ses éclats lumineux naturels, ses plans conjugués, l'architecture de Georges Candilis traduit mieux le dynamisme progressif de la modernité.

La théorie des écrans transférant les formes du réel aux formes de l'abstraction, écarte les transpositions passagères et fugaces du concept mensonger de la prise de vue, pour ne faire de l'art de bâtir que le relief vital, réel et émouvant de l'art de l'architecture.

S'il fallait donner une définition à ce genre singulier de composition architecturale, on pourrait choisir un terme embrassant l'ampleur de l'organisation d'unités transposantes, donnant accès à l'infiguré auquel Georges Candilis ouvre largement la porte.

Juin 1995, Alberto Sartoris

# Le 11 mai 1995, Georges Candilis nous quittait

Merci Candilis...

Merci Candilis, de nous avoir honorés de ton amitié

Merci Candilis, de nous avoir enseigné ta façon d'approcher l'architecture, une architecture vraie, pleine d'esprit et de sincérité.

Merci Candilis, de nous avoir fait savoir que la vie, les relations humaines, la ville, les peuples, peuvent être étreints simplement avec modestie et sagesse, tout en amenant la poésie dans la vie quotidienne, transformant celle-ci en architecture.

Tu aimais l'homme, tu aimais la vie, tu aimais le monde entier, simplement, avec l'œil interrogateur et critique d'une jeunesse permanente.

Une fois la mort arrivée, le portrait d'un homme devient définitif. Difficile de définir une personna-